



BIEN NETTOYER L'INTÉRIEUR DU PULVÉRISATEUR

POUR PRÉVENIR LE RISQUE DE PHYTOTOXICITÉ
SUR LES CULTURES SUIVANTES

Cultivons l'innovation autrement

BASF
We create chemistry

Conséquences
d'un mauvais
nettoyage du
pulvérisateur

Exemples de dégâts :

Décoloration **Gaufrage des feuilles**
Nanification **Déformation** **Tournesols polyflores**
Perturbation de la floraison **Perte de biomasse**

Tournesol



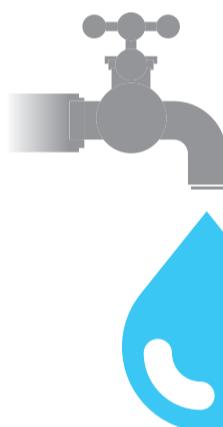
Soja



Colza



Pois



Le **rinçage** de l'intérieur du pulvérisateur à l'eau doit être effectué **après chaque utilisation**, quel que soit le type de bouillie appliquée.

Le **nettoyage*** du pulvérisateur, avec un produit adapté, doit être effectué **après application de sulfonylurées ou d'hormones**.

* avec un produit adapté, de type : All Clear Extra™ ou Vegenet™...

1 Rincer et nettoyer le circuit d'incorporation sans oublier le bac incorporateur

N.B. : le rinçage du système d'incorporation doit être effectué aussitôt après l'introduction des produits en cuve.

2 Rincer et nettoyer le circuit principal du pulvérisateur

- les parois internes de la cuve : effectuer plusieurs cycles de rinçage
- l'ensemble des circuits empruntés par la bouillie (pompe, circuit d'alimentation des rampes, circuit de retour en cuve, circuit d'agitation, ...)

3 Rincer et nettoyer les buses et filtres en les démontant

IDÉES REÇUES



Un rinçage à
l'eau claire suffit

FAUX

Après emploi d'herbicides de la famille des sulfonylurées ou hormones, utiliser un produit de nettoyage adapté à ce type de substances actives (type All Clear Extra™ ou Vegenet™...). Bien lire l'étiquette avant utilisation.

Les résidus proviennent
uniquement du
traitement précédent

FAUX

Des résidus de substances herbicides peuvent provenir de traitements plus anciens. Ils sont remis en solution lors de l'emploi de certaines formulations.

Les solutions azotées
nettoient le pulvérisateur

FAUX

La solution azotée n'est pas un produit de nettoyage.

BASF France S.A.S. Division Agro - 21 chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY cedex - Tel. 04 72 32 45 45 - www.agro.bASF.fr

Edition Novembre 2016 - Réf. : 894MCTE1116R - Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**